

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

SYSTÈMES NUMÉRIQUES

Option B - Électronique et Communication

Épreuve E4 : ÉTUDE D'UN SYSTÈME NUMÉRIQUE ET D'INFORMATION

SESSION 2016

Durée : 6 heures

Coefficient : 5

Matériel autorisé :

- Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (Circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999, B.O. n° 42 du 25 novembre 1999).
- Tout autre matériel est interdit.

Ce sujet comporte :

A- Présentation du système	PR1 à PR2
B- Sujet	
Questionnaire Partie 1 Électronique	S-Elec 1 à S-Elec 10
Documents réponses	DR-Pro 1 à DR-Pro 4
Questionnaire Partie 2 Physique	SP1 à SP9
Documents réponses	DR-SP 1 à DR-SP 2
Documentation	DOC1 à DOC17

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Session 2016	BTS Systèmes Numériques Option B Electronique et Communication Épreuve E4	Page de garde
16SN4SNEC1		